

Dispositions d'utilisation pour outils en ligne

01 Domaine d'application et définitions

Les présentes dispositions d'utilisation règlent l'utilisation des outils en ligne mis à disposition par bio.inspecta / q.inspecta, ainsi que celle des adresses et des données de certification qui y sont publiées. bio.inspecta / q.inspecta proposent leurs prestations dans le cadre du rapport contractuel respectif et des ressources disponibles dans l'entreprise. La société se réserve le droit d'adapter les services en cas de besoin ou pour des raisons importantes.

Tous les utilisateurs des outils en ligne entretiennent une relation contractuelle valide avec bio.inspecta AG / q.inspecta GmbH et acceptent de ce fait les conditions commerciales générales. Les dispositions d'utilisation des outils en ligne font partie intégrante des présentes conditions commerciales générales.

02 easy-cert / Portail client

Les clients ont la possibilité de consulter une partie des données personnelles en ligne, de les muter, ainsi que de saisir de nouvelles informations en ligne. L'utilisation du portail client est en partie payant.

03 Responsabilité

bio.inspecta / q.inspecta ne se portent garantes ni du fonctionnement ininterrompu sans défaillances ni du fonctionnement sans défaillances à un moment donné de leurs services. La responsabilité pour les interruptions du fonctionnement destinées à effectuer des travaux de réparation ou d'entretien ou à introduire de nouvelles technologies est expressément exclue. bio.inspecta / q.inspecta n'assument aucune garantie

quant à l'intégrité des données enregistrées ou transmises par leur système. Toute indemnisation pour la publication involontaire, la détérioration ou l'effacement de données envoyées ou reçues à travers leur système ou qui y sont enregistrées est exclue.

En particulier, bio.inspecta / q.inspecta déclinent toute responsabilité pour les dommages causés aux clients par des tiers qui abusent de la connexion (y compris les virus).

Sous réserve de l'existence d'autres dispositions légales impératives en matière de responsabilité, il est expressément exclu que bio.inspecta / q.inspecta et leurs auxiliaires d'exécution assument une quelconque responsabilité dans l'atteinte d'un résultat technique ou économique déterminé, du fait de dommages indirects comme un manque à gagner, du fait de prétentions de tiers, ainsi que de dommages indirects résultant de pertes de production, de pertes de données et de négligences légères.

Dans tous les cas, bio.inspecta / q.inspecta se réservent le droit de réclamer des indemnisations aux utilisateurs pour des infractions endommageant le réseau ou l'infrastructure de la société (surtout en cas de criminalité informatique, d'abus de données et d'attaques par des «hackers»).

04 Obligations et droits du client

Les utilisateurs ont le droit d'utiliser en ligne les prestations réglementées par contrat. L'utilisateur devra garantir que son utilisation de l'Internet est conforme à la législation en vigueur. Il s'engage à respecter et à se conformer aux conventions internationales portant en particulier sur la protection des données, sur les droits d'auteur, sur les secrets commerciaux, sur les droits sur les marques de fabrique, sur la concurrence loyale et sur les domaines connexes.

Les outils en ligne mis à la disposition des utilisateurs sont destinés à la simplification des processus internes de contrôle et d'assurance qualité. Les personnes abonnées à ces outils en ligne ne peuvent utiliser les données consultées qu'en rapport avec les processus commerciaux internes. Les données mises à disposition par bio.inspecta / q.inspecta ne peuvent pas être utilisées à des fins de marketing, de publicité, etc. Toute transmission des données à des tiers est interdite. La sous-location à des tiers des prestations fournies n'est pas autorisée. En cas d'infractions, bio.inspecta / q.inspecta peuvent faire valoir une amende contractuelle de CHF 10 000.– et se réserver d'éventuelles prétentions de dommages et intérêts.

L'utilisateur des outils en ligne est obligé de prendre les mesures de sécurité nécessaires pour garantir un flux sûr des données. Il est responsable de l'utilisation de son compte envers bio.inspecta / q.inspecta. Les mots de passe et les identifications ne doivent pas être communiqués à des tiers. Si ces données sont communiquées avec l'autorisation de l'utilisateur, le titulaire du compte sera responsable de toutes les conséquences.

L'utilisateur est tenu de garantir que son utilisation de l'Internet est conforme à la législation suisse ou étrangère. Outre le droit pénal, cela concerne également la protection des données et la législation exécutive, le droit de la propriété intellectuelle et les droits de protection associés.

05 Durée et résiliation du contrat

Le contrat conclu avec bio.inspecta / q.inspecta décrit la durée du contrat ainsi que les modalités de résiliation du contrat.

06 Prix

Les listes de prix en vigueur font partie intégrante des présentes conditions d'utilisation.

07 Modification des dispositions d'utilisation

La version actuelle obligatoire des dispositions d'utilisation est publiée sur Internet. Il relève de la responsabilité des clients de s'informer quant aux dispositions d'utilisation actuellement en vigueur.

Valable à compter du 21.10.2008